

RESPECTEZ LES BARRIÈRES DE SÉCURITÉ !

Dans cette édition du Safety Post, nous nous intéressons à une blessure qui aurait pu être évitée. Un employé de maintenance n'a pas respecté les règles relatives à l'EPI. Son collègue n'a pas "interrompu le travail en cours". L'EPI est une barrière de protection, tout comme le fait "d'interrompre le travail" pour des raisons de sécurité. Ces deux barrières doivent être respectées en toutes circonstances.

Si ces barrières avaient été respectées, l'employé aurait-il été blessé ?



RESPECTEZ LES BARRIÈRES DE SÉCURITÉ !

À FAIRE :

- Porter l'EPI adapté à chaque tâche.
- Utiliser votre capacité à INTERROMPRE LE TRAVAIL.
- Respecter toutes les barrières de sécurité.

À NE PAS FAIRE :

- Permettre à vos collègues de se mettre en danger.
- Laisser trainer des outils ou équipements (vous devez tenir votre lieu de travail rangé).
- Sous-estimer les risques dans les tâches de routine.